

# RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Conseil d'établissement

École du Mistral

Année scolaire 2022-2023

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

---

Bonjour,

En tant que présidente, j'ai le plaisir de vous présenter, aux noms de tous les membres, le rapport annuel 2022-2023 du conseil d'établissement de l'école du Mistral. Ce rapport fait état des dossiers discutés par les membres au cours de la dernière année.

Au cours de l'année, les membres du conseil d'établissement ont pu constater l'ampleur des services scolaires et extrascolaires offerts aux jeunes de l'école du Mistral. Parmi les quelques faits saillants de l'année, mentionnons la poursuite des actions découlant du plan de mise en œuvre de l'école (projet éducatif), dont les objectifs de mieux-être et les objectifs pédagogiques, l'adoption d'un code de conduite revu, les ateliers d'organisation scolaire pour la transition primaire/secondaire, soit projet « réussir », la participation à des concours et des événements (ose entreprendre, kinga, concours musicaux – music fest), les événements (présence ou teams) pour accueil des parents/élèves et présentation des choix de cours et parcours, de la transition primaire-secondaire et la concrétisation de projets tels que le terrain synthétique.

Par ailleurs, j'aimerais souligner l'implication des membres du conseil d'établissement. Les séances se déroulent de façon constructive où la communication entre les membres permet de bien faire avancer les dossiers. Je remercie chaque membre pour sa contribution.

En terminant, je tiens à remercier le personnel de l'école qui, cette année encore, a mis la main à la pâte pour faire de l'école du Mistral un milieu de vie enrichissant pour les jeunes.

Yvan Bérubé

Président du conseil d'établissement

---

## TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation du conseil d'établissement .....	
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement	
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	
2.1 Calendrier des séances du conseil d'administration	
2.2 Activités réalisées et décisions prises	
2.3 Résultats obtenus	
Annexes .....	



# 1. Présentation du conseil d'établissement

## 1.1. Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Monsieur Yvan Bérubé	Parent et président
Madame Louise Langelier	Parent et vice-présidente
Monsieur Sébastien Leblanc	Parent et trésorier
Madame Jessie Tremblay	Parent et secrétaire
Madame Katia Parent	Parent
Monsieur Sylvain Gagné	Parent et délégué comité de parent
Madame Nadia Beaulieu	Parent-substitut
Monsieur Berthier Francoeur	Enseignant
Monsieur Alexandre Lavoie	Enseignant
Monsieur Jonathan Proulx	Enseignant
Madame Maude-Isabelle Gagnon-Tremblay	Enseignante
Madame Carol-Ann Guy	Enseignante-substitut
Madame Josée Létourneau	Professionnelle
Madame Karine Dupont	Professionnelle-substitut
Madame Julie Dubé	Soutien
Monsieur William Bérubé	Élève
Madame Blanche Desgagnés	Élève
Monsieur Francis Thibeault	Membre de la communauté
Madame Karine Tanguay	Membre de la communauté

---

## 2. Bilan des activités du conseil d'établissement

### 2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date	Type de séance
17 octobre 2022	Ordinaire
21 novembre 2022	Ordinaire
23 janvier 2023	Ordinaire
6 mars 2023	Ordinaire
1 <sup>er</sup> mai 2023	Ordinaire
5 juin 2023	Ordinaire
13 septembre 2023	Ordinaire

---

## 2.2. Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (précision, <i>collaborateurs</i> , ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif <sup>1</sup>	Octobre 2022 Novembre 2022	Information	Présentation et suivi
Adoption du plan de lutte Climat-violence-intimidation			Avait été adopté en juin 2022
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règle de fonctionnement pour les centres)	Mai 2023	Approuvé	
Approbation des contributions financières	Janvier et Mai 2023	Approuvé	Frais pour les projets particuliers – Janvier 2023 Frais généraux - Mai 2023
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents des lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Janvier 2023	Approuvé	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Mai 2023	Approuvé	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde			Ne s'applique pas
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Aucun avis demandé
Formation de comité (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			Aucun sous-comité demandé
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			Aucune modification apportée
Consultation sur les critères de sélection de la direction			Ne s'applique pas
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité			
Transmission de documents à l'intention des parents	Septembre 2023	Information	Document d'information relié aux normes et

<sup>1</sup> D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

			modalités d'évaluation des apprentissages
Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (précision, <i>collaborateurs</i> , ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Juin 2023	Approuvé	Expérimentation du programme Culture et citoyenneté québécoise pour 2023-2024
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Mai 2023	Consultation effectuée	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'étude			Ne s'applique pas
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Septembre 2022	Approuvé	Contenus en éducation à la sexualité et en orientation présentés
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matière)	Novembre 2022	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Octobre 2022 Novembre 2022 Janvier 2023 Mars 2023 Mai 2023 Juin 2023 Septembre 2023	Approuvé	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			Ne s'applique pas
Consultations des parents			Aucune consultation proposée
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Janvier 2023	Information	Suivis à la consultation de 2022 – Sondage pour aménagement de la cafétéria

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (précision, <i>collaborateurs</i> , ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation de services extrascolaire (ex. : activités parascolaires)	Octobre 2022 Novembre 2022 Janvier 2023 Mars 2023 Mai 2023 Juin 2023 Septembre 2023	Information	Point d'informations sur l'ensemble des activités et événements à tous les conseils. Certaines sorties passent en approbation.
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			Ne s'applique pas
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			Dernière mise à jour des modalités et tarifications a été faite en novembre 2021
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fond à destination spéciale)	Janvier 2023	Approuvé	Demande pour financement du terrain synthétique
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fond à destination spéciale)	Octobre 2022 Janvier 2023 Mars 2023 Septembre 2023	Approuvé	Demandes de levée de fonds traitées à quelques reprises
Adoption du budget annuel de l'établissement	Adoption – Juin 2022 Révision - Novembre 2022	Adopté et révisé	Également adopté - les mesures protégées
<b>Autres activités (ex. : consultation, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			
Formation des membres du conseil d'établissement	Novembre 2022 Janvier 2023 Mars 2023 Mai 2023 Juin 2023 Septembre 2023	Information	Capsules visionnées et fiches de référence présentées à chaque rencontre
Projet d'engagement vers la réussite (PERV)	Juin 2023	Consultation	
Besoins de l'école en biens et services	Juin 2023	Consultation	



## 2.3. Résultats obtenus

### 2.3.1 Projet éducatif

Le projet éducatif de notre école place l'élève au cœur des actions : nous avons comme priorité sa réussite. Notre mission est de favoriser l'engagement, l'épanouissement et le développement global de chacun par l'implication et le soutien de tous (élèves, école, familles, partenaires et communauté).

L'école du Mistral se veut un milieu de vie stimulant et novateur qui vise le bien-être et la réussite de chacun des élèves, contribuant ainsi au développement de citoyens engagés.

Nos valeurs, LE RESPECT, L'AUTODÉTERMINATION et LA COLLABORATION, sont directement en lien avec la réussite de chacun et avec notre mandat d'instruire, de qualifier et de socialiser.

Le projet éducatif de l'école du Mistral comporte deux objectifs pédagogiques :

1. Augmenter le nombre d'élèves en réussite des mathématiques à chacun des niveaux;
2. Augmenter le nombre d'élèves en adaptation scolaire qui obtiennent une certification CFER ou FMSS.

et deux objectifs de mieux-être :

1. Diminuer les manifestations d'anxiété et de détresse psychologique chez les élèves et le personnel;
2. Favoriser le climat scolaire en développant les habiletés sociales et le civisme.

Pour chacun de ces objectifs, différents moyens ont été mis en place au sein de l'école, soit :

- Communauté d'apprentissage avec les enseignants;
  - Ajout de ressources (Périodes de tutorat, co-enseignement, orthopédagogie);
  - Réflexions avec les équipes du FMSS et du CFER sur la valorisation des programmes de formations axées sur l'emploi ainsi que sur le recrutement et la reconnaissance de nos milieux de stage (notamment en partenariat avec Cosmoss et Mitis en Affaires);
  - Activités sur le civisme;
  - Ateliers en sous-groupe et en classe pour gestion de l'anxiété;
-

- Développement d'habiletés sociales avec expérimentation du programme HORS-PISTE;
- Révision du code de vie;
- Programme « Réussir » pour les élèves de secondaire 1;
- Participation des élèves aux messages du matin à l'intercom.

### 2.3.2 Plan d'action climat-violence-intimidation

Dans le cadre de son plan de lutte Climat, violence, intimidation, l'école du Mistral exprime sa volonté d'offrir un milieu sain et sécuritaire pour l'ensemble de ses usagers. Nous encourageons élèves et adultes à dénoncer toute forme d'intimidation ou de violence dont ils sont témoins.

Adopté en juin, l'année scolaire 2022-2023 débutait avec des pratiques déjà en place et des pratiques à renforcer dans différentes catégories, soit:

1. Mesures de prévention (Moyens pour une école bienveillante);
2. Moyens pour assurer la collaboration des parents;
3. Moyens pour effectuer un signalement par rapport à une situation d'intimidation;
4. Moyens mis en place lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté;
5. Moyens pour assurer la confidentialité des signalements;
6. Mesures de soutien ou d'encadrement offertes (victime, témoin, auteur);
7. Moyens de sanctions disciplinaires;
8. Moyens de suivi donné à tous signalements.

Au terme de cette année scolaire, nous pouvons faire mention de plusieurs moyens qui ont été mis en place, soit:

- Présentation aux élèves de secondaire 1 par les intervenants responsables des définitions de l'intimidation, de la violence et de la cyberintimidation (en insistant sur le rôle des témoins et en démystifiant les situations qui relèvent ou non de la Loi 56) ET présentation du processus de dénonciation par formulaire ET présentation et signature du PACTE ;
  - Processus et moyens de dénonciation à préciser et à communiquer à tous;
  - Accueil des nouveaux élèves/membres du personnel;
  - Distinguer les concepts de conflit-violence-intimidation;
  - Invitation aux parents à signer le PACTE lors de leur première entrée au Mistral chaque année scolaire (inscription, assemblée générale, rencontre d'informations, rendez-vous avec un enseignant, rencontre de parents au bulletin...);
-

- Modalités administratives de la gestion des plaintes (Ex : rapport sommaire envoyé au directeur général);
- Mise en place et publication d'un mode de dénonciation uniforme, efficace et connu (Ex. : Formulaire unique de signalement);
- Favoriser l'application de la trajectoire de gestion des conflits-violence-intimidation (équipe d'intervenants);
- Informer le personnel de la façon de faire pour gérer toutes situations en diffusant le protocole d'intervention en situation de conflit-violence, intimidation;
- Rappel de l'importance de la confidentialité lors des rencontres du personnel;
- Existence d'une procédure interne établissant les interventions à faire;
- Mettre à jour les différents documents en lien avec notre pratique et les modifications de la LIP (ex. : billet de CAR, contrat de non-intimidation, etc.);
- S'assurer que les actes d'intimidation ont pris fin.

Pour la prochaine année scolaire 2023-2024, notons qu'il faudra continuer à travailler sur certains moyens qui n'ont pas été mis en place ou qui doivent être renforcés davantage :

- Présentation en formule « générale de classe », des grandes lignes du plan de lutte aux parents d'élèves de 1re secondaire lors de la rencontre d'informations de septembre;
- Présentation pourrait se faire à lors de la rencontre des portes ouvertes;
- Procédure interne de classement de la gestion des plaintes (Ex : registre des plaintes traitées);
- Processus de dénonciation connu et assimilé par tous (élèves et adultes) ;
- Développer des pratiques éducatives préventives et de suivis en ce qui a trait aux actes d'intimidation-violence ;
- Informer les enseignants lorsqu'il y a des ententes de paix, contrat de non-intimidation avec leurs élèves par le biais du SOI (confidentialité niveau enseignant);
- Encourager les conséquences éducatives en lien avec la gestion de conflit-violence-intimidation;
- Mettre à jour le référentiel (liste) d'interventions de soutien probantes, applicables lors de situations d'intimidation ou de violence;
- Diffuser la notion de soutien aux élèves (aide-mémoire pour tous).

Enfin, mentionnons que l'équipe des intervenants et membres du personnel ont traité 8 plaintes pour violence et 6 plaintes pour intimidation. À celles-ci s'ajoutent 7 plaintes qui se sont avérées être des conflits. Dans tous les cas, les élèves concernés ont reçu le soutien nécessaire et des conséquences ont été appliquées.

---